

que ses projets ne seraient pas contrariés par la cour de Delhy. Mais ils le furent, et très-vivement, par une nation européenne toujours en opposition avec la sienne. Tandis que les Français employaient tout ce qu'ils avaient de moyens pour assurer à Chandasaëb la souveraineté du Carnate, les Anglais faisaient des efforts semblables pour la donner à Mohamed-Aly-Khan. Animés par leur rivalité ordinaire et par les intérêts de leur commerce, les combattans recevaient une impulsion encore plus forte des passions de leurs chefs, Dupleix et Saunders. La victoire passa souvent de l'un à l'autre camp. Les succès auraient été moins variés si le gouverneur de Madras avait eu plus de troupes, ou le gouverneur de Pondichéry de meilleurs généraux. Tout portait à douter lequel de ces deux hommes, à qui la nature avait donné le même caractère d'inflexibilité, finirait par donner la loi; mais on était bien assuré qu'aucun d'eux ne la recevrait tout le temps qu'il lui resterait un soldat ou une roupie pour se soutenir. Cet épuisement même, malgré des dépenses excessives, paraissait fort éloigné, parce qu'ils trouvaient l'un et l'autre dans leur haine et dans leur génie des ressources que les plus habiles ne soupçonnaient pas. Il était manifeste que ces troubles ne cesseraient point au Coromandel, à moins que la paix n'y arrivât d'Europe; et l'on pouvait craindre que le feu concentré depuis cinq à six ans dans l'Inde ne se communiquât plus

loin. Les cabinets de Londres et de Versailles dissipèrent ce danger en ordonnant aux deux compagnies de se rapprocher. Elles obéirent, et une commune détresse les aurait peut-être rendues fidèles à l'accord signé dans les derniers jours de 1754, si les démêlés de leurs métropoles ne les eussent forcées peu après à reprendre les armes.

Les nouvelles hostilités, nées dans les neiges de l'Amérique septentrionale, ensanglantèrent bientôt les quatre parties du monde. La France était alors gouvernée par un souverain inappliqué, par des ministres dénués de tout talent, par des femmes sans pudeur: aussi ses combinaisons pour la défense et pour l'attaque furent-elles également mauvaises. Son ineptie éclata principalement en Asie.

Elle y occupait, aux côtes d'Orixa et de Coromandel, Masulipatnam avec cinq provinces; un grand arrondissement autour de Pondichéry, qui n'avait eu long-temps qu'une langue de sable; un domaine à peu près égal près de Karikal, et enfin l'île fertile de Chéringham. Ces possessions formaient quatre masses trop éloignées les unes des autres pour s'étayer mutuellement. On y voyait l'empreinte de l'esprit un peu décousu, et de l'imagination souvent gigantesque de Dupleix, qui les avait acquises.

C'étaient des territoires difficiles à conserver. Pour les défendre il eût fallu des généraux habiles et expérimentés, des troupes aguerries et

xxiii.
Guerre entre
les Anglais et
les Français.
Les derniers
perdent tous
leurs établis-
semens.

disciplinées, des amiraux et des équipages accoutumés à dompter les mers, des pouvoirs sagement combinés et concourant au même but, des finances copieuses et fidèlement administrées, des magasins suffisans pour tous les besoins, des alliés sur lesquels on pût compter, un accord parfait de tous les moyens indispensables pour la tâche difficile qu'il fallait remplir : tout cela manqua.

La conduite des principaux officiers, beaucoup trop multipliés, fut telle qu'il fallait l'attendre de courtisans amollis, que la seule soif de l'or avait poussés en Asie. L'armée, dont dans d'autres climats on n'avait que difficilement contenu l'ardeur, montra à peine une ou deux fois quelque énergie; trop souvent elle fit des retraites précipitées; trop souvent elle baissa ses drapeaux devant des combattans inférieurs en nombre. L'escadre ne remplit pas plus dignement ses devoirs. Après avoir livré trois combats indécis, elle abandonna pour toujours des parages où sa coopération avec les forces de terre était d'une nécessité absolue. Les instrumens du ministère et les agens du monopole se contrarièrent avec un scandaleux acharnement. Les subsistances, les munitions, les attelages d'artillerie, les divers moyens qui assurent le succès des opérations décisives ne furent presque jamais fournis à propos. Le défaut de solde entraîna même les soldats, tous les soldats sans exception, dans une

rébellion ouverte. Quelques puissances du pays, négligées ou dédaignées, abandonnèrent la cause qu'ils auraient voulu défendre, et embrassèrent d'autres intérêts.

Lally, que l'intrigue avait fait préférer pour conduire une guerre à laquelle le cabinet de Versailles attachait une grande, et peut-être trop grande importance, était celui de ses généraux qui aurait dû le moins fixer son choix. Cet homme, dont le caractère indomptable était presque toujours en contradiction avec les circonstances, n'avait reçu de la nature aucune des qualités propres au commandement. Dominé par une imagination sombre, impétueuse, irrégulière, ses discours et ses projets, ses projets et ses démarches formaient un contraste continuel. Emporté, soupçonneux, jaloux, absolu à l'excès, la défiance, le découragement, l'aversion étaient les seuls sentimens qu'il pût inspirer. Ses opérations militaires, son administration civile, ses combinaisons politiques, tout se ressentit du désordre de ses idées.

Les Anglais, dont les opérations furent toujours bien combinées, qui reçurent à propos de puissans secours de leur métropole, et qui trouvaient des ressources comme inépuisables dans la conquête récente du Bengale, s'emparèrent assez aisément de tous les établissemens français. Pondichery même, le seul susceptible d'une résistance un peu opiniâtre, pressé par leurs forces de terre,

pressé par leurs forces de mer, pressé par la famine, fut obligé de se rendre à discrétion le 15 janvier 1761.

En prenant possession de la place, le vainqueur fit embarquer pour l'Europe non-seulement les troupes qui l'avaient défendue, mais encore les agens du commerce, les membres de l'administration. La haine et la jalousie ne s'arrêtèrent pas à ces rigueurs. Pondichéry fut détruit de fond en comble. On n'y laissa pas pierre sur pierre, et cette ville superbe ne présenta plus qu'un monceau de ruines.

Ceux de ses habitans qu'on avait transportés en France y arrivèrent avec le désespoir d'avoir perdu leur fortune, et d'avoir vu, en s'éloignant du rivage, leurs maisons renversées. Ils remplirent le royaume entier de leurs cris; ils dénoncèrent leur chef à l'indignation publique; ils le présentèrent comme l'auteur de leurs maux, comme la cause unique de la perte d'une colonie florissante. Lally fut arrêté, et le parlement de Paris instruisit son procès. Il fut accusé de concussion, il fut accusé de trahison. La première de ces accusations fut reconnue absolument fautive; la seconde resta sans preuve; et cependant Lally fut condamné à perdre la tête.

Nous demanderons, au nom de l'humanité, quel était son crime dans l'ordre des lois? Le glaive redoutable de la justice n'a point été déposé dans les mains du magistrat pour venger des haines

particulières, ni même pour suivre les mouvemens de l'indignation publique. C'est à la loi seule qu'il appartient de marquer les victimes; et si les clameurs d'une multitude aveugle et passionnée pouvaient décider les juges à prononcer une peine capitale, l'innocence prendrait la place du crime, et il n'y aurait plus de sûreté pour le citoyen. Analysons l'arrêt sous ce point de vue.

Il déclare Lally convaincu d'AVOIR TRAHI LES INTÉRÊTS DU ROI, DE SON ÉTAT ET DE LA COMPAGNIE DES INDES. Qu'est-ce que trahir les intérêts? ou est la loi qui ordonne la peine de mort pour ce délit vague et indéfini? il n'en existe, il ne peut en exister aucune. La disgrâce du prince, le mépris de la nation, l'opprobre public, sont les châtimens destinés à l'homme incapable ou insensé qui a mal servi l'état: mais la mort, et la mort sur l'échafaud, pour la mériter, il faut des crimes d'un autre genre.

L'arrêt déclare encore Lally convaincu DE VEXATIONS, D'EXACTIONS, D'ABUS D'AUTORITÉ. Nous n'en doutons point; il en a commis sans nombre. Il a employé des moyens violens pour se procurer des ressources pécuniaires; mais cet argent a été versé dans le trésor public. Il a vexé, il a tourmenté les citoyens; mais il n'a point attenté à leur vie, il n'a point attenté à leur honneur. Il a fait dresser des gibets dans la place publique; mais il n'y a fait attacher personne.

Dans la vérité, c'était un fou noir et dangereux;

un homme odieux et méprisable ; un homme essentiellement incapable de commander aux autres. Mais ce n'était ni un concussionnaire, ni un traître ; et pour nous servir de l'expression d'un philosophe profond et célèbre, *tout le monde avait droit d'assommer Lally, excepté le bourreau.*

xxiv.
Sources
des malheurs
éprouvés par
les Français.

Les disgrâces qu'éprouvaient les Français en Asie avaient été prévues par tous les observateurs qui réfléchissaient sur la corruption de cette nation. Ses mœurs avaient surtout dégénéré dans le voluptueux climat des Indes. Les guerres que vers 1750 Dupleix avait engagées dans l'intérieur des terres commencèrent un assez grand nombre de fortunes. Les dons que le soubab du Décan prodigua à ceux qui le conduisirent triomphant dans sa capitale et l'affermirent sur le trône les multiplièrent et les augmentèrent. Les officiers qui n'avaient point partagé le péril, la gloire, les avantages de ces expéditions brillantes, cherchèrent à se consoler de leur infortune en réduisant à la moitié le nombre des cipaies qu'ils devaient avoir, et dont ils pouvaient facilement détourner la solde, parce qu'on leur en laissait la manutention. Les employés auxquels ces ressources étaient interdites ne rendaient à leurs commettans que la moindre partie des bénéfices qu'on faisait sur les marchandises envoyées d'Europe, et leur revendaient à très-haut prix celles des Indes qu'ils auraient dû recevoir de la première main. Ceux qui étaient chargés de la régie

de quelque possession l'affirmaient eux-mêmes sous des noms supposés, ou la donnaient pour presque rien à des brigands qui avaient chèrement acheté leur infidélité. Toutes les entreprises, de quelque nature qu'elles fussent, s'accordaient clandestinement, et se concentraient dans les mains qui avaient su se rendre redoutables par leur audace. L'abus solennel aux Indes de faire et de recevoir des présens à chaque traité, avait multiplié à l'infini les engagements. Les navigateurs qui abordaient à ces régions, éblouis des fortunes qu'ils voyaient quadrupler d'un voyage à l'autre, ne voulurent plus regarder les vaisseaux dont on leur confiait le commandement que comme une voie de trafic et de richesse qui leur était ouverte. Le désordre fut porté à son comble par les gens de qualité avilis et ruinés, qui, sur ce qu'ils voyaient, sur ce qu'ils entendaient dire, voulurent passer aux Indes, dans l'espérance d'y rétablir leurs affaires, ou d'y continuer avec impunité leurs dérèglemens. La conduite personnelle des directeurs de la compagnie les mettait dans la nécessité de fermer les yeux sur tant d'excès. On leur reprochait de ne voir dans leur place que le crédit, l'argent, le pouvoir qu'elle leur donnait. On leur reprochait de livrer les postes les plus importans à des parens sans mœurs, sans application, sans capacité. On leur reprochait de multiplier sans nombre et sans mesure le nombre des facteurs pour se ménager des protecteurs à

la ville et à la cour. On leur reprochait de fournir eux-mêmes ce qu'on aurait obtenu du commerce à un prix plus modéré et de meilleure qualité. Ou le ministère ne connut pas ces crimes, ou il manqua de courage pour les réprimer. Dans l'une et l'autre suppositions, il fut, par son aveuglement ou par sa faiblesse, l'auteur ou le complice de l'opprobre de la nation et de la ruine d'un grand nombre de citoyens.

xxv.
Mesures que
l'on prend en
France pour
le rétablisse-
ment des af-
faires dans
l'Inde.

La situation du monopole n'était pas meilleure en Europe que dans l'Orient. Le double tableau qu'à la paix de 1763 il fallut tracer porta le désespoir dans le cœur des intéressés. Les plus sages d'entre eux, craignant pour l'avenir les infortunes du passé, auraient voulu abandonner leurs propriétés au gouvernement moyennant une rente perpétuelle de soixante-quatre livres par action. Quelques personnes singulièrement intéressées à la conservation de la compagnie combattirent cette opinion, et persuadèrent au plus grand nombre des associés que de grandes prospérités sortiraient infailliblement d'une organisation plus libre. Le ministère, que de vieilles habitudes attachaient à un privilège exclusif, se prêta sans répugnance à tous les changemens qu'on désirait.

Dès 1723 la cour s'était emparée du choix des directeurs. En 1731, on leur alloua pour leurs soins trois pour cent sur les gains du commerce. En neuf ans ils partagèrent entre eux 1,005,661 l.; ce qui faisait supposer, pour le corps dont ils

conduisaient les opérations, un bénéfice réel de 33,500,000 liv. Il fut démontré, en 1740, que, loin d'avoir gagné, on avait perdu. Cette tardive découverte déterminait la suppression de la gratification accordée trop long-temps à des agens infidèles; et chacun d'eux reçut tous les ans douze mille livres d'appointement.

Dans ce nouvel ordre de choses la vanité remplaça l'avarice. Pour donner une haute idée de leurs services, les administrateurs offrirent toujours à leurs commettans des bilans trompeurs. Ils y faisaient entrer comme fonds de commerce les sommes immenses employées aux Indes, aux îles de France et de Bourbon, à Lorient et à Paris, en constructions, en réparations même de ces édifices; de sorte que les actionnaires devaient se croire une grande fortune, tandis qu'il ne leur restait que des églises, des palais, des magasins et des hôpitaux.

Le corps privilégié jugea qu'il lui convenait de nommer lui-même, de surveiller lui-même ses administrateurs. La cour trouva cette prétention fondée, et se rendit à ce vœu, ainsi qu'à un autre qui n'était pas moins raisonnable.

En 1730, un commissaire du roi fut introduit dans la compagnie. Bientôt il y prit un ascendant absolu. Ses projets, bons ou mauvais, prévalurent. Les agens des associés ne furent que les aveugles instrumens de ses volontés suprêmes. Des murmures long-temps étouffés se firent à la